



Comité des Partenaires du Syndicat des Mobilités de Touraine – 26 novembre 2024

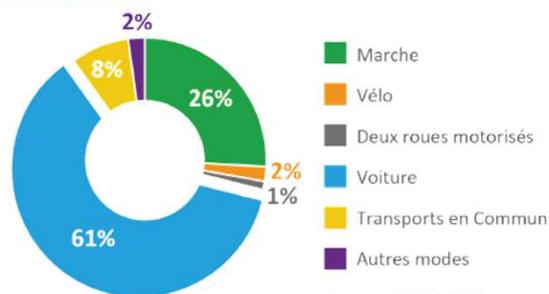


Sources : IGN, BD GeoPa, BD Topo - Région Centre Val de Loire, Plans réseaux de mobilités interurbaines (2023).

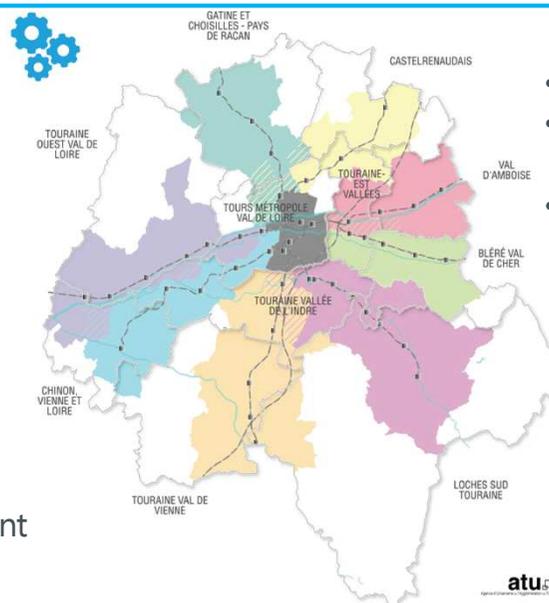
Le SERM répond à 4 ambitions majeures

- Offrir aux habitants des territoires ruraux et périurbains une alternative efficace à la voiture
- Faire de la mobilité un axe majeur de la cohésion sociale
- Améliorer la qualité de l'air et baisser les émissions de gaz à effet de serre pour une mobilité en transition écologique
- Intensifier le développement autour des points d'accès aux transports en commun

Contexte



- 2,1 millions de déplacements quotidiens en Indre-et-Loire
- 60% en voiture
- 230 000 flux quotidiens entre la métropole et les EPCI, dont 90% en voiture individuelle



- Une étoile à 8 branches
- 45 gares & haltes ferroviaires dont deux gares nationales
- 85% des habitants et 90% des emplois desservis par le train

Les objectifs

Le SERM comme fer de lance d'une stratégie coordonnée au niveau local pour :

- Désenclaver les territoires ruraux et périurbains ;
- Faire du SERM un outil d'aménagement durable du territoire ;
- Mettre en cohérence les schémas de mobilités territoriaux ;
- Faciliter le report modal vers les mobilités décarbonées ;
- Articuler le développement urbain avec l'offre de mobilité ;
- Mieux connecter les solutions de mobilités et les réseaux pour favoriser l'intermodalité par des PEM cohérents ;
- Rechercher des solutions d'hybridation des réseaux et des services (information commune, billets uniques...) ;
- Mettre l'utilisateur au centre des réflexions afin de proposer une alternative fluide et intuitive à la voiture individuelle.
- Améliorer la cohésion sociale par une convergence tarifaire.

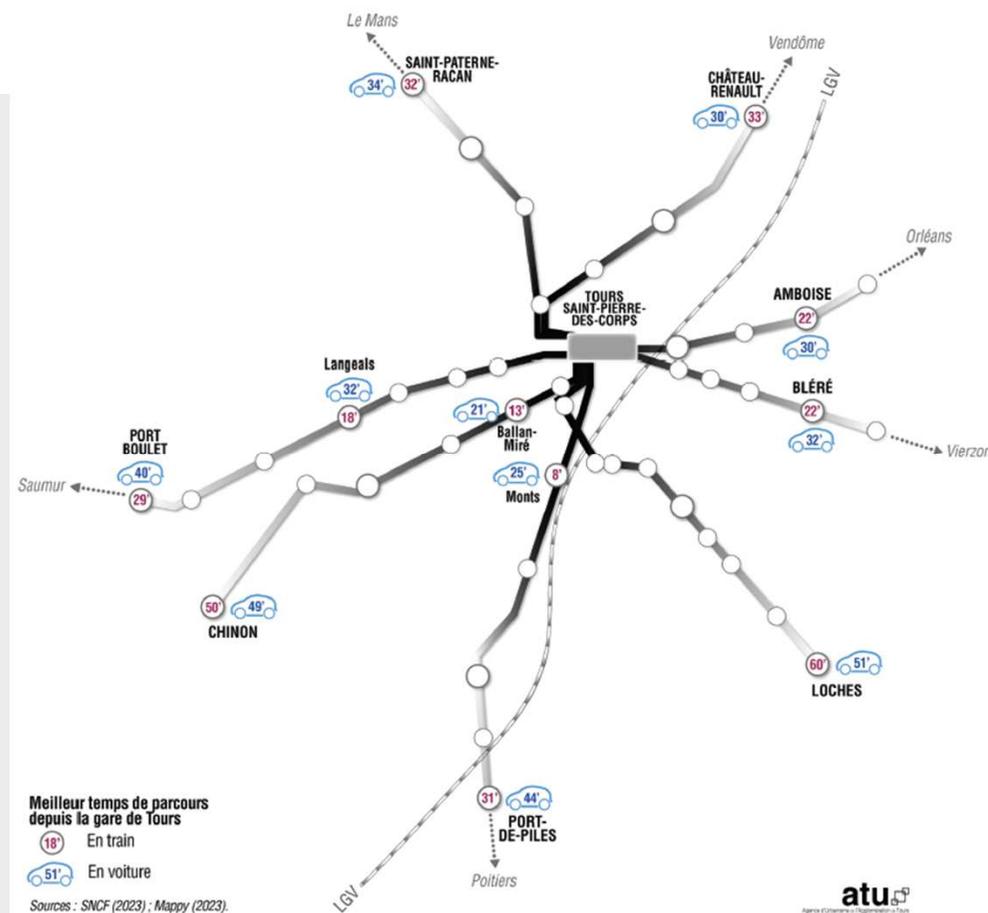
Gains attendus

-  Diminution de 20% de la part modale de l'autosolisme à l'horizon 2035
-  Doublement de la part modale des transports en commun à l'horizon 2035
-  Attractivité accrue du service ferroviaire sur l'ensemble du réseau
-  Triplement de la part modale du vélo à l'horizon 2030
-  Réduction des GES de 50% à l'horizon 2030

Ambitions des collectivités

UTILISATION MAXIMALE DU RÉSEAU FERROVIAIRE À 8 BRANCHES

- Mise en place d'un **cadencement** couplé à une **augmentation de la fréquence** des trains ;
- Une plus forte **amplitude horaire** (notamment en soirée) en semaine et le week-end ;
- Une desserte fine des territoires ruraux et périurbains avec la création ou le repositionnement de **haltes ferroviaires** (Fondettes/Saint-Cyr-Sur-Loire, Joué-lès-Tours, La Ville-aux-Dames, Carrefour de Verdun, les Guès de Veigné, etc.) ;
- Une meilleure **robustesse** du réseau et une meilleure exploitation du nœud ferroviaire, en particulier sur les sections les plus saturées (Tours-Saint-Pierre-des-Corps, Tours-Joué-lès-Tours) ;
- **Diamétralisation** possible sur certains axes ferroviaires (sans changement de train ni arrêt prolongé en gare centrale), selon les besoins, avec éventuellement la création de terminus techniques permettant le rebroussement ;
- Développement du fret ferroviaire desservant ou traversant le territoire



Un projet qui avance

Une forte mobilisation collective

- 15 Groupes de travail et Cotech organisés depuis fin 2023
- Avancement présenté et validé lors de plusieurs Copils
- Un pilotage en équipe restreinte entre Région/Métropole/ATU/STM
- Accélération de projets antérieurs et lancement de nouveaux
- 4 études lancées (dont une terminée)

Calendrier

Mars 2024: envoi d'un premier dossier à C. Béchu

Juin 2024: envoi d'un dossier « minute » présentant la démarche, le périmètre, la gouvernance, les thématiques de travail, les études et le calendrier

Fin juin 2024:
Labellisation
obtenue

Avancement des études

2nd semestre 2025: envoi d'un dossier complet présentant le programme chiffré de déploiement du SERM

Demande de statut

2024

2025

Un projet multithématique (1/2)

Groupes de travail

- Ferroviaire et routier
- Services multimodaux
- Pôles d'échanges multimodaux
- Nouvelles mobilités
- Aménagement et urbanisme
- Transport de marchandise
- Financement et gouvernance

Gare de Saint-Pierre-des-Corps

Etude préliminaire agrandissement et mise en accessibilité pour un montant de 1,25M d'€
-> finalisation 2025
-> travaux 2027

Parvis de Saint-Pierre-des-Corps

Requalification du parvis de la gare
-> travaux 2024-2025

Titre Unique

Sélection de Tours comme territoire d'expérimentation sur la ligne Caen-Le Mans-Tours
-> début des expérimentations 1er semestre 2025

Intégration tarifaire

Offrir la possibilité d'utiliser le train Rémi pour des O/D intra-SMT avec les titres et au tarif Fil Bleu
-> préparation d'un accord
-> opérationnel mi-2025

Etude prospective des mobilités

Etude pilotée par la Région, notifiée fin avril pour un montant de 2M d'€
-> permettra de construire le dossier SERM

Etude réouverture de la gare ferroviaire de Fondettes

Projet validé
-> lancement d'une étude APO été 2024 + étude horaire en cours + travaux d'espace public / concertation publique fin 2024 en cours
-> financement 1/3 Etat 1/3 Région 1/3 Métropole
-> ouverture décembre 2025

Etude d'une halte ferroviaire à La Ville-aux-Dames

Un projet multithématique (2/2)

Groupes de travail

- Ferroviaire et routier
- Services multimodaux
- Pôles d'échanges multimodaux
- Nouvelles mobilités
- Aménagement et urbanisme
- Transport de marchandise
- Financement et gouvernance

Etude covoiturage

Etude réalisée avec le CEREMA
-> montage en cours

Etude juridique et financière

Etude pilotée et financée par la Région, visant à analyser les modes de financement et de gouvernance des autres projets SERM, les différentes structure possibles (GIP, syndicat mixte, etc.) et les estimations financières accessibles
-> étude finalisée
-> conférence de financement (2025)

Etude urbanisme et aménagement

Etude pilotée par l'ATU avec l'objectif de définir les principes d'un aménagement qualitatif autour des point d'accès au SERM, pour un montant de 150k€
-> financement 1/3 Etat 1/3 Région 1/3 Métropole
-> phase 1 diagnostic de 20 sites illustrateurs fin 1^{er} semestre 2025
-> phase 2 orientations d'aménagement sur 10 sites démonstrateurs fin 2026

Pilotage du projet

Gouvernance

Comité de Pilotage (COPIL) :

État, Région, Métropole, Département, EPCI & CA, SMT, SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexions, Vinci Autoroutes, ATU.

Comité Technique (COTECH) :

Services techniques des institutions participant au COPIL.

Comité élargi (COE) :

Membres du COPIL + transporteurs (train, car, tram et bus), autres partenaires concernés, ADTT (FNAUT), CODEV, FUB, CC37, Collectif vélo Centre...

Une **équipe projet** dédiée et la création d'un plateau commun de travail.

Financement prévisionnel

A déterminer suite aux résultats de l'étude prospective sur les mobilités

A préciser suite à l'étude juridique de recherche de nouvelles sources de financement et à la conférence de financement

Etude prospective des mobilités :

- Financement à 50% Etat et 50% Région.

Infrastructures ferroviaires :

- Etudes préliminaires et avant-projet : financement à 50% Etat et 50% Région ou autres ;
- Etudes projet et réalisation de travaux : financement à 33% Etat, 33% Région, et 33% autres (dont collectivités).

Matériel roulant ferroviaire :

- Financement à 50% Région, 50% autres (dont collectivités).

Services ferroviaires :

- Financement à 50% Région, 50% autres (dont collectivités).

Hors ferroviaires :

- Financement à déterminer.